

bulbe demeuraient, semble-t-il, à l'état normal. Le déplacement herniaire, suivant l'expression d'Étienne Geoffroy, n'a ainsi porté que sur les hémisphères.

Dans le sujet décrit par John et par Jacobæus, le cervelet avait également conservé sa position naturelle, et dans le sujet de Bruxelles, « une partie de l'encéphale paraissait être de même contenue dans la cavité crânienne ».

Suivant Isidore Geoffroy, la face du proencéphale devrait présenter nécessairement de graves déviations, « à cause de la disposition particulière de la tumeur hydroencéphalique »; les yeux, notamment, seraient petits et mal conformés, et le nez disparaîtrait entièrement.

Il n'en est certainement pas toujours ainsi, et sur notre sujet, notamment, le squelette facial ne présente d'autre particularité que d'être légèrement aplati de haut en bas; les orbites sont microsèmes, et le nez est platyrrhinien.

Je ferai encore remarquer, en terminant cette courte étude, que les alvéoles incisifs forment des bourrelets relativement saillants et volumineux, et que les sutures intermaxillaires se voient très nettement au palais.

Je donne ci-dessus deux figures représentant mon proencéphale vu de profil et par-dessus. La seconde de ces figures est surtout intéressante, parce que l'on peut y suivre nettement les contours de la base de la tumeur encéphalique et se rendre un compte bien exact de ses rapports avec le crâne en avant, et en arrière avec les portions inférieures du cerveau demeurées à peu près normales.

---

*SUR LE PASSAGE DE L'ALCOOL INGÉRÉ DE LA MÈRE AU FŒTUS,  
EN PARTICULIER CHEZ LA FEMME,*

PAR MAURICE NICLOUX.

Comme suite aux recherches sur l'alcoolisme entreprises par M. le professeur Gréhant, j'ai cherché, d'après ses conseils, à démontrer expérimentalement le passage de l'alcool de la mère au fœtus. Ces expériences ont été toujours positives.

a. *Sur l'animal.* — La technique est des plus simples. A des Cobayes en état de gestation on introduit, au moyen d'une sonde œsophagienne, de l'alcool à 10 p. 100 dans l'estomac, dans des proportions variant de un demi centimètre cube à 5 centimètres cubes d'alcool absolu par kilogramme; trois quarts d'heure à une heure après, on sacrifie l'animal et on recueille le sang carotidien. Après quoi, l'utérus est déconvert, on extrait les fœtus.

S'ils sont près du terme, et si la quantité d'alcool injecté est grande, on sectionne la tête, on recueille le sang des carotides successivement de chacun d'eux. La totalité du sang varie entre 2 et 6 grammes et suffit pour le dosage. Si les fœtus sont trop petits, on si la quantité d'alcool est faible, on les hache et on compare alors la teneur en alcool au foie de la mère. (Il eût été plus commode d'opérer sur des Chiennes, mais les expériences auraient demandé le sacrifice d'un assez grand nombre d'animaux d'ailleurs difficiles à se procurer dans les conditions de gestation requises, surtout à cette époque.)

La séparation de l'alcool du sang et des tissus est obtenue au moyen de l'appareil que M. Gréhan a décrit. Distillation dans le vide à température peu élevée au moyen de la pompe à mercure. Le distillatum renferme tout l'alcool, et cet alcool est dosé par mon procédé <sup>(1)</sup>.

Voici le résumé de quelques expériences :

I. — Cobaye en gestation. Poids : 860 grammes. Alcool absolu injecté : 4 cent. cubes 3 (5 centimètres cubes par kilogramme). Alcool à 10 p. 100, 43.

50 minutes après l'injection :

Alcool dans le sang de la mère.....	0 <sup>cc</sup> 36 p. 100
— dans le sang des fœtus.....	0 31

II. — Cobaye en gestation. Poids : 730 grammes. Alcool absolu injecté : 3 cent. cubes 65 (5 centimètres cubes par kilogramme). Alcool à 10 p. 100, 36,5.

Une heure après l'injection :

Alcool dans le sang de la mère.....	0 <sup>cc</sup> 47 p. 100
— dans le sang des fœtus.....	0 35

III. — Cobaye en gestation. Poids : 510 grammes. Alcool absolu injecté : 0 cent. cube 51 (1 centimètre cube par kilogramme). Alcool à 10 p. 100, 5 cent. cubes 1.

Une heure après l'injection :

Alcool dans le sang de la mère.....	0 <sup>cc</sup> 13 p. 100
— pour 100 grammes de fœtus.....	0 086
— pour 100 grammes de foie maternel.....	0 081

IV. — Cobaye en gestation. Poids : 600 grammes. Alcool absolu injecté :

<sup>(1)</sup> *Comptes rendus de la Société de biologie*, 10<sup>e</sup> série, t. III, p. 841, 25 juillet 1896. *Ibid.*, 10<sup>e</sup> série, t. III, p. 1,126, 26 décembre 1896. (*Journal de pharmacie et de chimie*, 1<sup>er</sup> mai 1897.)

0 cent. cube 3 ( $\frac{1}{2}$  centimètre cube par kilogramme). Alcool à 10 p. 100, 3 centimètres cubes.

Une heure après :

Alcool dans le sang de la mère.....	0 <sup>cc</sup> 045 p. 100
— pour 100 grammes de fœtus.....	0 02
— pour 100 grammes de foie maternel.....	0 015

On peut donc conclure que l'alcool passe de la mère au fœtus dans des proportions très notables; les teneurs du sang en alcool et de la mère et du fœtus sont très voisines, et si les quantités d'alcool ingérées sont trop petites pour pouvoir doser l'alcool dans le sang des fœtus, la comparaison de la teneur en alcool des fœtus au foie maternel est instructive en ce sens que les chiffres sont à peu près identiques. On voit aussi qu'aussi petite que soit la dose d'alcool ingéré ( $\frac{1}{2}$  centimètre cube par kilogramme), elle est suffisante pour pouvoir faire apparaître l'alcool dans l'organisme fœtal. Une nouvelle preuve de ce fait nous est fournie par des recherches sur la femme.

b. *Sur la femme.* — Répétition des expériences précédentes. Même technique pour la distillation et le dosage. A une femme en travail, environ une heure avant l'accouchement, on fait absorber une potion de Todd de composition suivante : rhum à 45 p. 100 d'alcool absolu : 60 centimètres cubes; lait : 120 centimètres cubes; sirop de sucre : 20 centimètres cubes. Ceci correspond à un peu moins de  $\frac{1}{2}$  centimètre cube d'alcool absolu par kilogramme; de suite après l'expulsion du fœtus on recueille, venant du cordon, côté placentaire, 20 à 30 grammes de sang fœtal.

Voici seulement les résultats de quelques expériences :

X.	8 <sup>h</sup> 50. Ingestion.	
	9 <sup>h</sup> 50. Accouchement. Alcool p. 100 de sang.....	0 <sup>cc</sup> 037
Y.	12 <sup>h</sup> 05. Ingestion.	
	1 <sup>h</sup> 15. Accouchement. Alcool p. 100 de sang.....	0 <sup>cc</sup> 014
Z.	3 <sup>h</sup> 30 matin. Ingestion.	
	4 <sup>h</sup> 10. Accouchement. Alcool p. 100 de sang.....	0 <sup>cc</sup> 031
M.	10 <sup>h</sup> $\frac{1}{2}$ . Ingestion.	
	11 <sup>h</sup> $\frac{1}{2}$ . Accouchement. Alcool p. 100 de sang.....	0 <sup>cc</sup> 021
N.	9 <sup>h</sup> 20. Ingestion.	
	10 <sup>h</sup> 27. Accouchement. Alcool p. 100 de sang.....	0 <sup>cc</sup> 053

Étant donné l'alcoolisme des femmes dans certains pays, on peut prévoir à quelles démonstrations et à quelles conclusions des recherches de ce genre pourront conduire.